SOCIETE AVICOLE « MEUSE ET SEMOY »

EXPOSITION 2025

D'AVICULTURE, CUNICULICULTURE, COLOMBICULTURE

Organisée salle des Fêtes Roger Maillard à NOUZONVILLE les 28, 29 et 30 Novembre 2025.

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Madame / Monsieur / Maden	noiselle :
Nom et Prénom :	
Adresse complète :	
TEL:	Mail (obligatoire)
Membre des sociétés/clubs :	, ,

Le soussigné, après avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les conditions, déclare que ses animaux seront amenés, installés à l'exposition et réexpédiés par :

DECOMPTE DES DROITS D'INSCRIPTION

NOMBRE	BECOMI TE BES BITO	TARIF	TOTAL
D'UNITES			- 0
	SUJETS ISOLES	X 3 € =	
	TRIO CAILLES	X 3 € =	
	COUPLES DE PALMIPEDES (ornement uniquement)	X 4 € =	
	VOLAILLES TRIO	X 5 € =	
	VOLAILLES PARQUETS 1 x 3	X 6 € =	
	VOLIERES 1 x 6	X 7 € =	
	Repas des éleveurs (Dimanche Midi) Entrée/Paëlla viande ou fruits de mer au choix sur place/ Dessert	X 15€ =	
		TOTAL:	
	Catalogue + frais de secrétariat	+	6,00 €
	Souscription en faveur de l'exposition/ Cotisation	+	
	Montant à verser à la S.A.M.S.	A REGLER :	

☐ Participera à la rencontre Franco-Belge de la poule Ardennaise et en accepte le règlement.					
☐ Je dési	re rejoindre le Comité d'Honne	eur en off	rant : coupe ; assie	tte ; bouteille de champ	agne
etc PRECIS					
Cette décla	ration devra parvenir avant le :	7 Novem	bre 2025 dernier	<mark>délai</mark> ; à l'adresse suivan	ite:
M. VANH	OOREN Gérard				
La Cendri	ère				

Tél: 03 23 97 70 33 port: 06 61 86 70 46 Mail: vanhooren.gerard@orange.fr

02500 AUBENTON

^{*}l'exposant

^{*}autre, préciser :

SOCIETE AVICOLE « MEUSE ET SEMOY . »

EXPOSITION

D'AVICULTURE, CUNICULICULTURE, COLOMBICULTURE

Organisée salle des Fêtes de NOUZONVILLE les 28, 29 et 30 Novembre 2025.

FEUILLE D' ENGAGEMENT

Mademoiselle / Madame / Monsieur

Nom et Prénom : Adresse complète :

TEL: Mail (obligatoire):

Membre des sociétés:

Le soussigné, après avoir pris connaissance du règlement et en avoir accepté les conditions, déclare que ses animaux seront amenés, installés à l'exposition et réexpédiés par :

DECOMPTE DES DROITS D'INSCRIPTION

NOMBRE		TARIF	TOTAL
D'UNITES			
	SUJETS ISOLES	X 3 € =	
	TRIO CAILLES	X 3 € =	
	COUPLES DE PALMIPEDES (ornements uniquement)	X 4 € =	
	VOLAILLES TRIO	X 5 € =	
	VOLAILLES PARQUETS 1 x 3	X 6€ =	
	VOLIERES 1 x 6	X 7 € =	
	Repas des éleveurs dimanche Midi	X 15€ =	
		TOTAL:	
		Cotisations -	
	Catalogue + Frais de secrétariat	+	6,00 €
	Souscription en faveur de l'exposition	+	
	Montant a verser à la S.A.M.S.	A REGLER	

Je désire rejoindre le Comité d'Honneur en offrant : coupe ; assiette ; bouteille de champagne ; etc... PRECISEZ :

Cette déclaration devra parvenir avant le : 7 Novembre 2025 dernier délai ; à l'adresse suivante :

Mr VANHOOREN Gérard La Cendriére 02500 AUBENTON

Tél:03 23 97 70 33 port:06 61 86 70 46

Mail:vanhooren.gerard@orange.fr

^{*}l'exposant

^{*}autre, préciser: